

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2024-2025

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 08/11/2024

Présidence de : M. DANDIN, Proviseur

Quorum : 15.....

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Approbation de procès-verbal du CA du jeudi 3 octobre 2024.

I. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

1. Installation du Conseil d'Administration: mise en place des commissions – règlement intérieur du Conseil d'Administration.
2. Protocole Local d'Evaluation (PLE) de l'année scolaire 2024- 2025
3. Projets de sorties pédagogiques et de séjours scolaires.
4. Projet de conférence sur les bienfaits du sport pour la santé (élèves de première et terminale)

II. Affaires administratives et financières

1. Conventions
2. Décision Budgétaire Modificative sur l'exercice 2024
3. Délégation de signature au chef d'établissement par le Conseil d'Administration
4. Projet de Budget 2025 et rapport budgétaire.

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

S. CAWÉZ

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 18/11/2024

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	X						
	Adjoint	MERLIN Hélène	X						
	Gestionnaire	GUICHON Frédéric	X						
	CPE	SIRIMA Ardiouma	X						
	DDFPT	JACOB Yveline	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	DAVID Olivier			X				
	Groupement de commune	LE CALLENNEC Isabelle			X				
	Commune siège	SEGRETAIN Pauline			X	MATHIEU Danielle			X
	Commune siège					MAIGNAN Philippe			X
Personnalité qualifiée		BOUVET Alain	X						
Total		9	6	3	1				2
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	CALVEZ Sandrine	X			GARREAU Magaly			
		TIREAU Nicolas	X			DELORME Armelle			
		HUCHET Erwan	X			HARNETT Sophie			
		LAINÉ Nathalie	X			BELHABCHI Nordine			
		BENARD DONVAL Caroline	X			JACOB Coraline			
		QUENO Pascaline	X			BUTTIFANT Guillaume			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	DUBOCAGE Olivier	X			BELLO Valérie			
		GAUTHIER Fabrice	X			GUILLAUME Angélique			
		GUILLEMOT Juliette			X	JAMIER Isabelle			
		JOUEAUT Christophe	X			BLANDEAU Nathalie			
Total		10	9	1	10	0			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUENNEC Sandrine			X	AULNAY Audrey			
		JAN Grégory	X			HERMON Stéphanie			
		DAVENEL GUERIN Pascale	X			VEBER-GROSSE Anne-Sophie			
		CHAUSSÉE Sylvain	X			DA SILVA Christine			
		MAHEVAS Céline	X			DUFRESNE Nathalie			
	Elèves	BAISNEE Paola	X			GLINCHE Emma			
		CATROUILLET Kheira	X						
		MARINIG Rose	X			BRAULT Justine			
		FREREUX Eugénie	X			NEVEU Manon			
		ROUSSEAU Léa	X			REQUET Louison			
Total		10	9	1	9				

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Président ouvre la séance à 18h18 en présence de 24 administrateurs.

Le secrétariat de séance est assuré par les représentants des personnels enseignants.

Approbation du Procès- verbal daté du jeudi 3 octobre 2024.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Monsieur Le Président rappelle l'ordre du jour du présent conseil et propose l'ajout de trois questions au titre des questions diverses suite à une demande des représentants des personnels d'éducation et d'enseignement.

-Bilan du stage de stage de seconde 2024

-Poursuite du projet labélisation E3D : gestion des déchets

-Transition écologique : rénovation énergétique des bâtiments du LBA

Adoption de l'ordre jour à l'unanimité des 24 présents

RUBRIQUE I - Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

Sujet 1.1 Installation du Conseil d'Administration : mise en place des commissions – règlement intérieur du Conseil d'Administration

En premier lieu, Monsieur le président rappelle le rôle de chacune des instances et de l'attribution des sièges des représentants dans ces instances. Il précise par ailleurs que depuis 2020, il n'y a pas d'obligation de réunir la Commission Permanente qui était réunie une fois par an sur la question de la DHG. Monsieur le Président propose de ne pas la créer.

Les élus des représentants d'enseignement et d'éducation demandent que la CHS soit réunie cette année pour donner suite à une question de leur part sur l'existence d'un protocole à suivre pour des enseignants faisant état de risques psycho-sociaux ou de TMS liés à la pratique professionnelle.

Monsieur le gestionnaire précise qu'en termes de conditions de travail, le Registre Santé/Sécurité au Travail de l'établissement permet d'aborder les problématiques rencontrées.

Sur le CVL, le conseil d'administration écoute l'intervention de la présidente du C.V.L. qui explique le rôle de l'instance qui vise à améliorer les conditions de vie des élèves dans l'établissement.

Monsieur le Président soumet au vote sur la non-création de la Commission Permanente

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Règlement intérieur du Conseil d'Administration : Monsieur le Président fait la lecture de la proposition de RI.

Une discussion s'engage notamment

-sur la tardivité de l'envoi de certains documents (Art.8). Monsieur le Président rappelle les difficultés auxquelles sont soumis les différents services de l'EPL.

- la rédaction des procès-verbaux (art .9). Les élus des personnels d'éducation et d'enseignement demandent que soit revue l'organisation actuelle qui sollicite uniquement les représentants des parents et eux-mêmes pour la rédaction des procès-verbaux

Monsieur le Président accepte la modification de l'article 9 : la rédaction des procès-verbaux sollicitera désormais les membres de droit.

- Sur l'article 2 (ajout aux questions diverses), Monsieur le Président précise que certaines questions ne relèvent pas du conseil d'Administration.

Monsieur le Président soumet au vote le Règlement intérieur du Conseil d'Administration avec les modifications proposées.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Sujet 1.2 Protocole Local d'Évaluation (PLE) de l'année scolaire 2024-2025

Monsieur Le Président rappelle que depuis la réforme du lycée, le contrôle continu compte à hauteur de 40% pour l'obtention du baccalauréat. Chaque établissement était alors tenu de mettre en place un Protocole Local d'Évaluation, notamment pour la gestion de la fraude. Tous les ans, le PLE est revu pour donner suite à la réunion d'un groupe de travail puis présenté au conseil pédagogique avant une présentation au CA.

Quelques modifications interviennent cette année à la marge. Elles sont présentées.

Une modification concerne le Règlement intérieur de l'établissement : Monsieur le Président présente la modification.

Monsieur le Président soumet au vote le Protocole local d'Évaluation (PLE) avec les modifications présentées.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Monsieur le Président précise que le PLE modifié sera transmis aux parents et aux élèves.

Monsieur le Président soumet au vote la modification du Règlement intérieur de l'établissement.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Sujet 1.3 Projets de sorties pédagogiques et de séjours scolaires

Monsieur le Président indique que l'établissement bénéficie de la subvention d'Erasmus+ qui donne une marge importante pour le financement des échanges scolaires à l'étranger.

Madame la DDFPT précise que la subvention a été abondée ce qui porte la subvention à 66000 euros pour 2025.

Monsieur Le Président présente un tableau récapitulatif des projets de sorties et séjours pédagogiques et précise qu'ils répondent à l'ambition du projet d'établissement notamment le volet « ouverture culturelle ».

SYNTHESE PROJETS - SORTIES 2024-2025

PERIODE	MEF	NOMBRE DE PROJETS SORTIES	dont HIDA	dont CAV	SEJOURS PEDAGOGIQUES
sept/dec	seconde	9	3		1
	première	3	1		3
	terminale	8	3	1	
	Multi-MEF	2		1	1 BTS
janv/juin	seconde	3			2
	première	1			3
	terminale				2 (dont 1 HIDA)
	Multi-MEF	2	1		1 BTS
TOTAUX		28	8	2	9

Monsieur le gestionnaire présente les modifications du budget Projet CAMBADOS (voté au CA du 3/10) révisé : la part demandée aux familles passe de 224 euros à 100 euros

Monsieur le Président soumet au vote la modification de la participation demandée aux familles.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Les autres projets sont présentés.

- Projet BTS COM et SAM : échange avec Cerdanyola del Vallès

Monsieur le Président soumet au vote la participation demandée aux familles.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

-Projet d'échange avec Le lycée Jaume Vicens Vives de Gérone, une classe de 1^{ère} STMG est concernée.

Grâce au financement Erasmus +, la participation demandée aux familles s'élève à 100 euros

Monsieur le Président soumet au vote la participation demandée aux familles.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

-Échange Allemagne/ Bruxelles qui concerne également une classe de 1^{ère} technologique

Monsieur le Président soumet au vote la participation demandée aux familles.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

-Sortie avec nuitée pour les BTS COM2 à Paris

Monsieur le Président soumet au vote la participation demandée aux familles

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Un représentant des Parents d'élèves interroge sur les règles propres à Erasmus.

Madame la DDFPT explique que la subvention est attribuée pour un échange et à l'étranger uniquement.

-Sortie scolaire à la journée à Paris pour des élèves de Première STMG et Terminale Hida, 30 euros sont demandés aux familles.

Soumission au vote de la participation demandée aux familles.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

- Projet Suède-Échange

Les élèves suédois étaient accueillis au lycée au retour des vacances d'automne.

Monsieur le Président soumet au vote la participation demandée aux familles.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Sujet 1.4 Projet de conférence sur les bienfaits du sport pour la santé (élèves de première et terminale)

Deux conférenciers, professeurs de médecine, ont été conviés pour cette conférence qui concerne tous les élèves du cycle terminal.

La conférence aura lieu au Centre Duhamel à Vitré et a pour but la sensibilisation des élèves aux problématiques de santé

Le montant sera pris en charge sur le budget de l'établissement. Si cette conférence répond aux attentes et est intéressante, il est projeté de l'organiser une année sur deux.

RUBRIQUE II – Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 Conventions

Convention entre l'établissement et la mairie de Vitré qui concerne les BTS COM

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de signer la convention.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Convention et le CSAPA de l'hôpital de Vitré. Sur le thème de la prévention des conduites addictives et pour favoriser le lien entre les deux instances.

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de signer la convention.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Sujet 2.2 Décision Budgétaire Modificative sur l'exercice 2024

Monsieur le Gestionnaire présente les différentes DBM. Elles concernent la mise à jour des ouvertures de crédit et provisions de recettes pour les projets intervenus en fin d'année dernière. Elles sont présentées pour information.

Monsieur le gestionnaire présente le projet qui intéresse la classe de seconde 13 avec l'association Bruit de Lire qui assure le financement de l'essentiel du projet. Une subvention du Conseil Régional de 1620 euros Prix Goncourt a été reçue pour l'achat des livres du concours Goncourt des Lycéens.

Monsieur le Gestionnaire précise que la DBM N°9 sera soumise au vote. Elle comprend deux volets :

-un complément de dotation de la région de 10 188 euros en raison des coûts de viabilisation supportés par l'EPL. Monsieur le Gestionnaire rappelle le contexte des problématiques rencontrées par les EPLE du fait de l'augmentation des coûts de viabilisation.

-un abondement de 15 000 euros sur le fonds de roulement pour l'achat des denrées.

Monsieur le Président soumet au vote la DBM N°9.

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Sujet 2.3 Délégation de signature au chef d'établissement par le Conseil d'Administration

Monsieur le Gestionnaire présente la nature de cette délégation qui sert à engager les dépenses sans devoir réunir le Conseil d'Administration

Monsieur le Président soumet au vote la délégation de signature au chef d'établissement par le Conseil d'Administration

Approuvé à l'unanimité des 24 présents

Sujet 2.4 Projet de Budget 2025 et rapport budgétaire

Monsieur le gestionnaire présente la manière dont il a réalisé le budget de l'année civile 2025.

La principale ressource de l'établissement est la dotation de fonctionnement attribuée par la collectivité de rattachement, la région Bretagne. Pour l'exercice 2025, son calcul connaît une modification importante puisqu'elle se divise désormais en deux parties :

- Une dotation globale de fonctionnement d'un montant de 136 006.75 €

- Une subvention « énergies eau » d'un montant de 177 712.70 €

Soit un total de **313 719.45 €**

La région estime que la subvention « énergies eau » devrait représenter 95 % des coûts prévisionnels

sur la base des tarifs du marché qui démarre au 1er janvier 2025. Elle s'engage « à prendre 100 % des charges de viabilisation relatives aux externats, service de restauration et d'hébergement. Des dotations complémentaires pourront éventuellement être allouées en 2025 comme en 2024, pour compenser d'éventuels écarts entre les prévisions et les factures... » (extrait du courrier du 28 octobre 2024 signé de madame la vice-présidente en charge des lycées et de la vie lycéenne).

Monsieur le gestionnaire présente la ventilation de la dotation globale de fonctionnement d'un montant de 136 006.75 € entre les différents postes (activités pédagogiques, vie de l'élève, administration et logistique). En l'état, il manque 36000 euros.

Monsieur le gestionnaire présente la partie Dépenses des différents services (activités pédagogiques, vie de l'élève, administration et logistique).

Une discussion s'engage sur les gisements d'économie possibles notamment sur la partie ALO.

Monsieur le gestionnaire présente la partie Recettes.

Monsieur le gestionnaire présente l'évolution des fonds de roulement du lycée.

Académie : RENNES	Ministère : Education Nationale	Région : BRETAGNE
Exercice : 2023	Etablissement : 0350053T	Pièce n° 14
	LYCEE BERTRAND D'ARGENTRE	Edité le : 18/11/24
	15, rue du college	Page : 1
	BP 90620	
	35506 VITRE CEDEX	

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Fonds de roulement	513 735.35	489 897.36	529 452.22	464 243.02	340 253.55
Jours FdR	130	173	163	108	61
Besoin en Fonds de Roulement	-108 830.67	-41 192.32	-73 594.10	-221 975.28	-143 538.49
Trésorerie	622 566.02	531 089.68	603 046.32	686 218.30	483 792.04
Jours de Trésorerie	158	188	185	159	87
Taux moyen de charges à payer (%)	6.44	3.54	3.77	13.03	4.17
Taux de non recouvrement (%)	1.67	2.05	1.97	1.31	2.65

Il présente également le passage au logiciel Op@ale et ses conséquences. Outre le mode calcul de la dotation de fonctionnement, le passage au progiciel Op@le a une incidence sur la structure du budget puisqu'il conduit à l'abandon de la contribution du Service de Restauration et d'Hébergement vers les Services Généraux (désignée par le code d'activité 0CINT en dépenses du SRH et en recette de l'ALO dans l'ancienne nomenclature) qui couvrait les dépenses engagées au bénéfice du premier de ces services par le second. Aussi, il conviendra d'identifier toutes les dépenses réalisées au bénéfice du SRH et de les lui imputer. Monsieur le Gestionnaire précise que dans notre établissement, l'imbrication des locaux de l'internat avec l'externat est une réelle difficulté, du point de vue de l'individualisation des charges de viabilisation. C'est pourquoi une ou des clefs de répartition seront proposées à la délibération du conseil d'administration en 2025, dès qu'elles auront pu être définies. Pour ce qui concerne les contrats de maintenance et de vérifications obligatoires, il conviendra également de distinguer les coûts liés à l'exploitation du SRH (par exemple nombre de points de vérification des installations électriques dans les locaux de la restauration et de l'internat, vérification des extincteurs etc...).

Monsieur le Président soumet au vote le Projet de Budget 2025
Approuvé à l'unanimité des 24 présents

IV-Questions diverses

1-Bilan de la mise en stage des élèves de seconde en juin 2024.

Monsieur le Président présente un tableau récapitulatif de la mise en stage.

CLASSE	ELEVES SANS STAGE	STAGIAIRES ENTREPRISES BASSIN VITRE	DUREE DE STAGE EFFECTUEE		
			2/3 JOURS	+/- 1 SEMAINE	+/- 2 SEMAINES
2NDE 1	0	2	2	15	14
2NDE 2	1	3	1	15	13
2NDE 3	0		0	9	20
2NDE 4	1	2	1	4	23
2NDE 5	2		2	11	12
2NDE 6	0		1	5	23
2NDE 7	4	2	1	9	13
2NDE 8	3	1	1	4	19
2NDE 9	2		0	11	16
2NDE 10	2		0	4	11
2NDE 11	1	2	0	14	15
2NDE 12	3		2	8	16
2NDE 13	2		2	4	21
TOTAL	21	12	13	113	216

2- La poursuite du projet de mise en œuvre Labellisation E3D: gestion du tri des déchets au sein de l'EPL: Les représentants des personnels enseignant et d'éducation ont demandé il y a deux ans la mise en place de poubelles de tri jaune dans la cour et les bâtiments, peut-on en faire un objectif à atteindre pour cette année?

Monsieur Sirima, référent E3D présente la manière dont se met en œuvre le projet E3D au sein de l'établissement. L'établissement vise le palier 2 et la mise en place de poubelles de tri jaunes peut être un objectif pour cette année.

-Transition écologique : y-a-t-il un retour de la région sur la rénovation énergétique des bâtiments du LBA ?

Monsieur le Gestionnaire présente le rapport de Pré-diagnostic demandé par la Région et réalisé par un prestataire, sa restitution est intervenue début octobre. Ce pré-diagnostic classe l'EPL en D mais cela ne tient pas compte de la réalité des bâtiments pris individuellement. Ce rapport présente des pistes possibles avec des coûts imaginés. Aucune décision n'est actée par la collectivité à cette date.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt le Conseil d'Administration à 20h53.